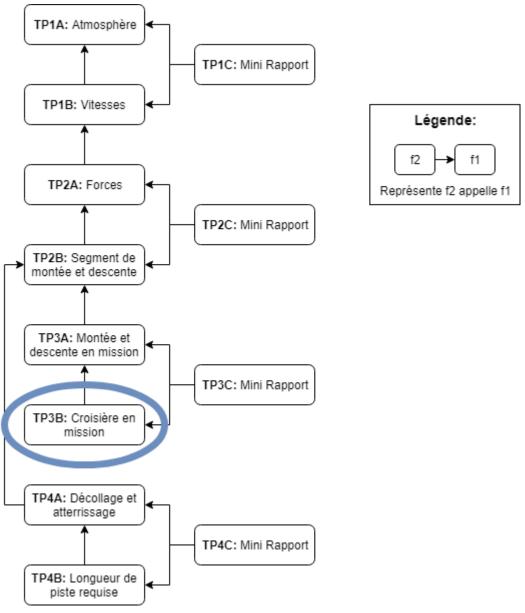
AER8375 – Analyse et performances des avions TP3B – Performances de missions



Ajouter les calculs de croisière au programme développé précédemment.

Ajout des vérifications suivantes au programme développé la semaine précédente :

- La poussée nécessaire ne doit pas excéder la poussée MCR.
- L'altitude de croisière doit être atteignable avec un ROC minimum de 300 ft/min avec une vitesse de montée de 275 KCAS / M 0.74.
- La vitesse de croisière ne doit pas excéder Vmo/Mmo.
- La vitesse de croisière ne doit pas être inférieure à Vmd.
- L'altitude de croisière ne doit pas excéder l'altitude maximum certifiée de 41,000 ft.

- L'altitude de croisière ne doit pas être inférieure à 2,000 ft.
- > On considère l'opération AEO seulement.
- Sorties supplémentaires :
 - Vitesse (KCAS)
 - Vitesse sol Vg (kts)
 - Mach (-)
 - o Distance aérienne franchissable spécifique SAR (nam/lb)
 - O Distance franchissable spécifique SR (nm/lb)
 - Débit massique total de carburant Wf (lb/hr)

L'étudiant doit développer toutes les parties du code et ne peut utiliser des modules ou des sousroutines fournis sur internet et/ou dans d'autres cours.

Cas	Нр	T (°C)	VWIND	W	Vitesse
	(ft)		(kts)	(lb)	
1	15000	ISA	0	40000	Vmd
2*	31000	ISA+10	+ 20	45000	M 0.74
3	35000	ISA+10	-50	40000	LRC

^{*} Les résultats obtenus pour ce cas peuvent être validés par des calculs manuels.